

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 16 mai 2022

N° CP-2022-5-12-19

N° applicatif 3461

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service PMI, promotion de la santé du jeune enfant et aide à la parentalité sud

Service consulté

PROPOSITION DE FINANCEMENT DE 47 POSTES D'ANIMATEURS DE RELAIS PETITE ENFANCE

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement pour le financement de 47 postes d'animateurs de Relais Petite Enfance pour un montant total de 63 300 € réparti entre les 24 organismes haut-rhinois.

Par délibérations du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2022-2-5-1 et n° CD-2022-2-8-5 du 28 mars 2022 relatives au budget primitif 2022, un crédit de 68 500 € a été approuvé pour la participation au financement des postes d'animateurs de Relais Petite Enfance (RPE) à raison de 1 500 € par poste équivalent temps plein par année pleine, intervenant dans les 32 RPE du département du Haut-Rhin.

Les Relais Petite Enfance s'inscrivent dans des projets globaux d'actions en faveur de la petite enfance et bénéficient d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales.

Leurs missions principales sont :

- de favoriser la rencontre et les échanges des assistants maternels, des enfants accueillis et des parents et le décroisement entre les divers modes d'accueil au plan local,
- d'organiser l'information des parents et des assistants maternels,
- d'entrer en contact avec les gardiennes non agréées, les informer, les inciter à sortir de la clandestinité,
- de susciter et promouvoir la formation des assistants maternels.

Il vous est proposé d'accorder pour l'année 2022 les subventions de fonctionnement concernant 47 animatrices de Relais Petite Enfance du Haut-Rhin, gérées par 24 organismes différents, pour un montant total de 63 300 € réparti selon la liste ci-jointe.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen par la Commission à la jeunesse, au sport, à la réussite éducative et au bilinguisme (5^{ème} Commission) en date du 25 avril 2022.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder pour l'année 2022 les subventions de fonctionnement pour l'aide au financement de 47 postes d'animateurs des 32 Relais Petite Enfance, gérés par 24 organismes différents récapitulés sur la liste ci-annexée, pour un montant total de 63 300 €,
- De préciser que chaque subvention de fonctionnement fera l'objet d'un versement unique,
- Les crédits concernés seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante au Budget Primitif 2022:

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P119	P1190002	P119E01	T02	(750) 65-65748-411	12 750 €
P119	P1190002	P119E01	T02	(2469) 65-657358-411	44 850 €
P119	P1190002	P119E01	T02	(2467) 65-657348-411	4 500 €
P119	P1190002	P119E01	T02	(3496) 65-657381-411	1 200 €
				TOTAL	63 300 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY